

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
SÉANCE DU 27 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le : 27 mars

Le Conseil Municipal de la commune de Saussines dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Isabelle De Montgolfier, Maire.

Date de convocation du Conseil : 23 mars 2023

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

Présents : Isabelle de Montgolfier, Gérard Espinosa, Catherine Vigne, Nicolas Baudesseau, Emilie Avesque, Claude Cathelin, Serge Chapus, Michel Gaches, Mathieu Bourgarit,, Céline Roux, Stéphanie Jackowski, Pauline Miquel, Gilles Jannarelli, Joël BeauvivreAbsents représentés : Julija SmiskalAbsents non représentés : /

Secrétaire de séance : Emilie Avesque

PATRIMOINE : Mise à jour du tarif des salles communales**Délibération n° 2023-01-03/08**

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une tarification est appliquée à la location des différentes salles de la commune.

Actuellement, la salle des fêtes, la salle multi-activités et des associations, sont tarifées.

Elle informe qu'en cas d'indisponibilité de la salle multi activités, il serait intéressant de rendre disponible la salle des mariages en mairie.

Elle propose une tarification gratuite pour les particuliers ou associations saussinoises, ainsi que les réservations pour les mariages prévus à long terme, et une tarification identique à la salle multi activités pour les événements à but lucratif (Saussinois ou pas). Cette tarification s'appliquera uniquement en cas d'indisponibilité de la salle Multi-activités, et durant les heures ouvrables de la mairie.

Le récapitulatif de l'ensemble des tarifs des salles communales serait donc le suivant :

Salle des Fêtes - 290, Avenue de Boisseron

	Journée (8h-18h)	2 journées consécutives	Soir (à partir de 18h) ou Week end (du samedi 8h au lundi 8h)
TARIFS			
ASSOCIATIONS SAUSSINOISES <i>Caution de 50 € pour l'année</i>	Gratuité	Gratuité	Gratuité
PARTICULIERS ET GROUPES INFORMELS SAUSSINOIS	220 €	/	300 €
PARTICULIERS ET GROUPES INFORMELS NON- SAUSSINOIS	850 €	/	1 250 €
LOCATION A BUT LUCRATIF, QUE LE RESERVATAIRE SOIT SAUSSINOIS OU NON	1 050 €	1 550 €	/
CAUTIONS	170€ nettoyage 1000 € pour dégradations éventuelles des locaux et du matériel 590€ détournement du règlement (sauf pour location à but lucratif)		

Salle Multi-activités et des associations - Espace La Forge- 50, rue des sources

	Prix utilisation	Caution
ASSOCIATIONS SAUSSINOISES	0 €	50 € annuelle
ASSOCIATIONS NON-SAUSSINOISES ET INTERVENANTS INDEPENDANTS <i>REGULIERS</i>	Prix de leur adhésion annuelle si réservation à l'année, prix de la séance si réservation unitaire	100 €
<i>AUTRES UTILISATEURS PONCTUELS</i>	1/2 journée = 30€ journée = 60€ Mise à disposition du vidéoprojecteur = 10€	100 €

Salle des Mariages et du Conseil Municipal - 1, place de la Mairie

	Journée	Mise à disposition du rétroprojecteur	Caution
PARTICULIERS ET GROUPES INFORMELS SAUSSINOIS ou réservation pour un évènement d'état civil (mariage, baptême...)	Gratuit	10 €	50 €
AUTRES UTILISATEURS PONCTUELS (uniquement si salle Multi activités non disponible et uniquement durant les heures ouvrables de mairie)	1/2 journée = 30€ journée = 60€	10 €	100 €

Madame le Maire propose au conseil :

- **d'approuver** la nouvelle tarification de la salle des mariages en mairie,
- **d'approuver** le récapitulatif de tarification de toutes les salles communales ci-dessus
- **d'autoriser** Mme le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Le conseil ayant entendu l'exposé de Mme le Marie et après en avoir délibéré avec 15 voix pour

- **APPROUVE** les tarifs ainsi proposés
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Pour extrait. Saussines, le 27 mars 2023

La Maire, Isabelle de Montgolfier.

